

**RAPPORT N° 03/4-20**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**CAC 2002 / 2004**  
**(nouvelle opération)**

**AMENAGEMENT DE CARREFOURS DU CENTRE-VILLE**  
**POUR AMELIORER LEUR ACCESSIBILITE**  
**AUX PERSONNES HANDICAPEES**

Dans le cadre de la redéfinition de la politique du Département en faveur des Communes, le Conseil Général, par Décision n° 26 des 25 et 26 mars 2003, a décidé d'intégrer au Contrat d'Aide aux Communes 2002/2004, deux nouveaux volets financiers, dont l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux équipements communaux.

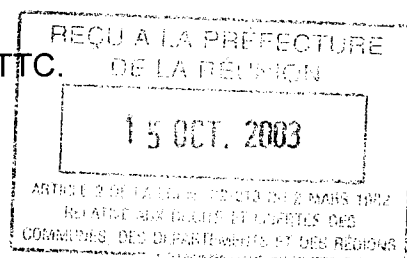
A ce titre, le Conseil Général a alloué la Commune une dotation complémentaire de 165 988 euros.

Il est proposé dans la présente Délibération d'affecter cette somme à la transformation de 13 carrefours en Centre-Ville et à l'aménagement d'une rampe d'accès à l'Eglise de la Délivrance.

Le montant global des travaux est estimé à 220 000 euros TTC.

La liste des carrefours se trouve en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**LE MAIRE**

**René-Paul VICTORIA**

DELIBERATION N° 03/4-20  
du Conseil Municipal  
en séance du mardi 30 septembre 2003

OBJET

CAC 2002 / 2004  
(nouvelle opération)

**AMENAGEMENT DE CARREFOURS DU CENTRE-VILLE  
POUR AMELIORER LEUR ACCESSIBILITE  
AUX PERSONNES HANDICAPEES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

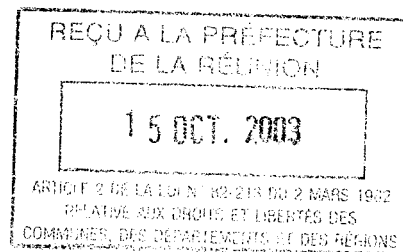
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/4-20 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Cadre de Vie et Habitat / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**



Approuve l'opération détaillée en annexe inscrite au Contrat d'Aide aux Communes 2002/ 2004.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le - 8 OCT. 2003

**LE MAIRE**

René-Paul VICTORIA

**CARREFOURS SUSCEPTIBLES D'ETRE AMENAGES**  
**-amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées-**

- RUE LABOURDONNAIS

- CHATEL
- DODU
- AUBER

- RUE ROLAND GARROS

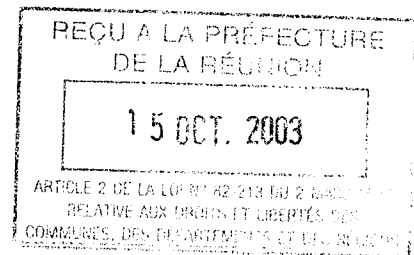
- CHATEL
- DODU
- AUBER
- OLIVIER

- RUE AUBER

- NICE
- VILLENEUVE
- AULIFFE
- PASTEUR

- DODU / SAINTE-ANNE

- OLIVIER / SAINTE-ANNE



Vu par le Conseil Municipal  
en séance du mardi 30 septembre 2003

**LE MAIRE**

René-Paul VICTORIA